



CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.associationclrd.fr



Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

6 jours / 5 nuits

Carnaval de NICE et Fête des Citrons de MENTON

du lundi 16 au samedi 21 FEVRIER 2026

**Nice (Corso illuminé, Bataille des Fleurs, ...),
Menton (Corso Nocturne, Jardins Biovés,...), Monaco, Eze,...**

**Le voyage pourra être annulé si nous ne sommes pas
au moins 30 personnes et il sera limité à 40 personnes**



**TARIF : base 40 inscrits en chambre
double ou twin (côté ville):
960 € par personne***

*** autre effectif : voir page 5**

**Supplément chambre individuelle
(côté ville**) : 100 €**

**** côté mer et/ou chambre double à usage individuel :
voir page 5**

**Programme organisé et accompagné
par Christiane GRIFFAUT**

**Date limite d'inscription :
30 juin 2025**

- A partir du 30 juin 2025,**
- si l'effectif est au moins égal à 30, le contrat sera
signé et le voyage validé**
- en cas d'effectif inférieur à 30, le voyage pourra
être annulé**





CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

Carnaval de NICE et Fête des Citrons de MENTON (5 jours / 4 nuits)

Le carnaval de Nice est le premier carnaval de France et l'un des plus célèbres du monde. Il se déroule chaque hiver à Nice, au mois de février durant deux semaines incluant trois week-end, et attire plusieurs centaines de milliers de spectateurs. Il constitue la fête emblématique du calendrier événementiel niçois parmi les quelques 850 événements culturels, festifs ou sportifs qui s'y déroulent chaque année.

Depuis 1934, lors de la deuxième quinzaine de février, Menton accueille un événement à la renommée internationale, la Fête du Citron de Menton. Appelé aussi Carnaval de Menton, l'évènement rassemble tous les ans 200 000 personnes autour d'un thème renouvelé chaque fois. Les corsos mentonnais, ou défilés de chars d'agrumes, rivalisent ainsi chaque année avec les plus beaux carnivals du monde. Un évènement haut en couleurs et en saveurs ! .

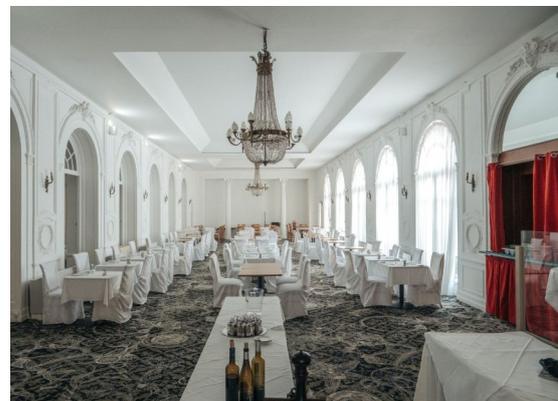
*Vous partirez en autocar depuis notre département du Doubs et vous serez logés pendant 4 nuits à l'hôtel 3*** Vacances Bleues «Le Royal » sur la célèbre Promenade des Anglais !*

Votre programme

du lundi 16 février 2026 au samedi 21 février 2026

Lundi 16 février 2026: DOUBS vers NICE (Hôtel Le Royal) - environ 800 KM

Départ tôt le matin en autocar GT de Pontarlier, Morteau et Besançon.
Déjeuner libre en cours de route.



Arrivée à votre **hôtel Vacances Bleues 3*** « Le Royal »** sur la Promenade des Anglais en fin d'après-midi. Installation dans les chambres, **dîner et nuit**

Mardi 17 février 2026:

Petit-déjeuner à l'hôtel

Matinée : Petit train (montée au Château)

Déjeuner à l'hôtel

Après-midi libre



Après le dîner à l'hôtel, départ à pied pour le Corso Illuminé : sur la place Massena, venez acclamer sa Majesté accompagnée de chars monumentaux et pleins d'humour, de groupes folkloriques, d'artistes de rue, de funambules, de fanfares et de grosses têtes... Les chars se parent de leurs plus belles lumières, tout s'illumine, les animations visuelles sont décuplées, les troupes d'arts et de musiques qui animent le parcours vous offrent un véritable spectacle de son et lumières

Retour à pied à l'hôtel pour la nuit

Mercredi 18 février 2026 : NICE et la Bataille des Fleurs

PETIT-DÉJEUNER À L'HÔTEL

Matinée libre

Déjeuner à l'hôtel



Départ à pied en direction de la place Massena pour la Bataille des Fleurs : des chars décorés de compositions florales forment un cortège élégant, où personnages aux costumes extraordinaires, musiques, senteurs et couleurs se mêlent pour le plaisir des yeux! Chaque année, des comédiennes costumées défilent sur des chars ornés de ravissantes fleurs et lancent au public une pluie de fleurs.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Judi 19 février 2026 : EZE- MENTON (92 km A/R)

Petit déjeuner à l'hôtel

Matinée libre

Déjeuner à l'hôtel

Après-midi : par la moyenne corniche, arrêt à **EZE pour la visite guidée d'une usine de parfum** (un cadeau carnaval vous sera offert).





Puis, arrivée à **MENTON** pour la **visite des Jardins Biovés** où les motifs d'agrumes rivalisent d'originalité et de splendeur !



Alors que les orchidées s'exposent au Palais de l'Europe



Dîner à l'hôtel Vacances Bleues « Westminster » de Menton (ou restaurant autre si non disponible)

Puis place à la fête pour le **Corso Nocturne de Menton !** Des chars illuminés plus surprenants les uns que les autres parquent sur la promenade du soleil aux rythmes des fanfares, orchestres et groupes folkloriques. Danseuses, semeurs de désordre ambiant donnent à ce défilé le faste incandescent digne des plus grands spectacles de rue !

Retour à l'hôtel à Nice pour la nuit.



Vendredi 20 février 2026 : MONACO – environ 45 km A/R



Matinée libre

Déjeuner à l'hôtel

Après-midi: Visite guidée de MONACO - Partez à la découverte de Monaco à l'occasion d'une visite de groupe et suivez les explications choisies de votre guide-conférencier (au delà de 30 personnes, il y aura 2 groupes avec 2 guides). Celui-ci vous révèle les secrets et les traditions de la ville, vous conduit de ruelles et ruelles, et de places en places, sans jamais négliger les éléments patrimoniaux, architecturaux et gastronomiques : églises, vestiges, lignes de bâtiments, anecdotes et spécialités culinaires.

Retour à l'hôtel pour le dîner et la nuit

Samedi 21 février 2026: Retour vers le DOUBS – environ 800 KM

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ en autocar GT vers Besançon, Morteau et Pontarlier . **Déjeuner libre en cours de route.** Arrivée en soirée.

Programme donné à titre indicatif, document non contractuel, l'ordre de ce programme peut être modifié pour des raisons impératives de réservation lors de la signature du contrat avec Vacances Bleues

Tarifs

en	Prix par personne En base Chambre double ou twin, côté VILLE	Base 30 personnes	Base 35 personnes	Base 40 personnes
		999,00 €	980,00 €	960,00 €

SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE SIMPLE CÔTÉ VILLE = 100,00 €

SUPPLÉMENT CHAMBRE DOUBLE OU TWIN CÔTÉ MER = 100,00 € PAR PERSONNE

CHAMBRE INDIVIDUELLE CÔTÉ MER, OU CHAMBRE DOUBLE À USAGE INDIVIDUELLE (CÔTÉ VILLE OU MER), = TARIFS ET DISPONIBILITÉS UNIQUEMENT SUR DEMANDE À VACANCES BLEUES ET EN NOMBRE LIMITÉ

Tarifs susceptibles d'évoluer à la HAUSSE jusqu'à 20 jours avant le départ:

EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DU CARBURANT ET DES TAXES

CE PRIX COMPREND :

- **Le transport** en autocar GT depuis Pontarlier, Morteau et Besançon (et le retour) ainsi que sur place
- Un accompagnateur CLRD depuis Besançon et pendant tout le séjour
- **L'hébergement** à l'hôtel 3*** « Le Royal » sur la Promenade des Anglais (5 nuits) sur la base de 2 personnes par hébergement et côté VILLE, avec télévision et téléphone
- **L'entretien quotidien des chambres**
- **Le petit train** pour monter au Château le mardi matin
- **La pension complète avec vin compris** du dîner du premier jour
- **au petit déjeuner** du dernier jour
- **Les cafés aux déjeuners**
- **Un apéritif de bienvenue**
- **Les excursions** au programme avec places assises et numérotées pour les manifestations du Carnaval et de la Fête des Citrons
- **La Taxe de Séjour** (valeur 11,40 € par personne, par séjour et à ce jour)
- Les frais de dossier (valeur 80 €)
- **Les assurances complètes (y compris annulation-voyage de 1,5 % du coût total du voyage, même en cas de rechute de maladie ou de maladie suite à épidémie ou pandémie)**

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles et pourboires
- Les suppléments chambre individuelle simple (100 € côté VILLE ; tarifs côté Mer sur demande) en nombre très limité
- Les suppléments chambre double à usage individuel (tarifs et disponibilités sur demande) en nombre limité
- Le supplément chambre double ou twin côté MER (100 € par personne)
- La cotisation d'adhésion obligatoire à CLRD (27 € par personne pour l'année 2025, la cotisation 2026 devant être décidée en Assemblée Générale le 25 mars 2025)
- Les déjeuners libres les jours de départ et de retour.

ECHEANCIER de paiement :

- à l'inscription et **au plus tard le 30 juin 2025 : 200 € par personne** par chèque bancaire à l'ordre de CLRD
- **au plus tard le 30 septembre 2025: 250 €** par personne (sans rappel de la part de CLRD) de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage)
- **au plus tard le 15 novembre 2025: 250 €** par personne (sans rappel de la part de CLRD) de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage)
- au plus tard le 08 janvier 2026: le solde de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage (dont **le montant exact* sera communiqué par courrier postal ou par courriel au plus tard dans le courant de la 1ère quinzaine du mois de décembre 2025**))

* en fonction des éventuelles évolutions de prix et du nombre de participants au final

Conditions d'ANNULATION :

Toute annulation doit être signifiée par téléphone, puis par courrier ou courriel à Christiane GRIFFAUT.

Les frais d'annulation suivants seront alors appliqués :

- à plus de 99 jours du départ : maximum 450 € par personnes
- entre 99 et 70 jours du départ : maximum 550 € par personne
- entre 69 et 35 jours du départ : maximum 650 € par personne
- à moins de 35 jours du départ : 100% du prix du voyage

Toutefois, ces risques peuvent être partiellement ou totalement couverts par notre assurance “Annulation” (comprise dans le prix du voyage, sous réserve d’adhésion effective à l’association, et dont les conditions seront précisées dans le courrier de confirmation de voyage, ou préalablement sur demande) avec une franchise de 10% des frais remboursables limitée à 100 € mais avec un minimum de 40 €.

Conditions de REMPLACEMENT:

S'agissant d'un voyage sans transport aérien, il devrait être possible de se faire remplacer par une autre personne jusqu'au jour du départ, dans les mêmes conditions de transport et d'hébergement et sous réserve de l'accord du prestataire terrestre (Vacances Bleues ici).

Cette possibilité pourra être accordée sous réserve d'une confirmation écrite de votre part (par courriel ou par courrier postal). Cette formalité est obligatoire et doit être adressée à Christiane GRIFFAUT, ceci même en cas de demande verbale, et à condition qu'il existe une liste d'attente ou que vous trouviez vous-même votre remplaçant(e).

Une fois l'inscription officielle faite par le (la) remplaçant(e), vous serez remboursé(e) de la totalité de vos acomptes payés **sous déduction d'une somme de 40 € par personne pour frais de gestion**, que le(la) remplaçant(e) ait été trouvé(e) par l'association ou par vous-même.



CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr



Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupaa Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

Fiche d'inscription

Carnaval de NICE et fête des Citrons de MENTON	Du 16 février 2026 au 20 février 2026	
	<i>1^{ère} personne</i>	<i>2^{ème} personne</i>
NOM		
Prénom usuel		
Date de naissance		
Adresse de domicile actuel		
Téléphone mobile		
Téléphone fixe		
Adresse courriel ou mail (vraiment recommandé)		
Merci d'indiquer votre préférence pour le rendez-vous départ avec l'autocar : Pontarlier gare, Morteau Champs de Foire, Besançon parking Chamars, (ou ailleurs sur le trajet si pas de détour)
Je souhaite partager ma chambre :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si oui , avec qui ? NOM et prénom de la personne avec qui je souhaite partager une chambre * : Rayez les mentions inutiles ci-contre : - chambre double (grand lit) côté VILLE* - chambre twin (deux lits) côté VILLE* - côté MER avec supplément de 100 € par personne <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON - chambre double (grand lit) * côté VILLE - chambre twin (deux lits)* côté VILLE côté MER avec supplément de 100 € par personne <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Je souhaite prendre une chambre individuelle (accordée selon disponibilités) * : Si OUI, rayez les mentions inutiles ci-contre :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON côté VILLE (supplément 100 €) *	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON côté VILLE (supplément 100 €) *
Personne à prévenir en cas d'urgence : NOM et Prénom : Téléphone :
Merci de préciser ici toute observation de nature à faciliter les conditions de votre voyage et qui vous semblerait utile (régime alimentaire, etc.)		



CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

**Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59**

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupaa Paris Val-de-Loire - Garantie financière :

n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit



CONSTITUTION de ce dossier

Merci de bien vouloir cocher une case par ligne (OUI ou NON)

Je JOINS à mon dossier un chèque bancaire à l'ordre de CLRD d'un montant de 250 € par personne

OUI NON si non, pourquoi ?

Assurance annulation

Le montant des frais d'annulation ou de remboursements du voyage dépend de la **date à laquelle vous êtes contraint d'annuler votre voyage**. L'Association CLRD n'est pas tenue de se substituer à la compagnie d'assurance. Nous rappelons à ce sujet que dès le jour de l'annulation, vous devez nous prévenir par téléphone afin que nous prévenions le Tour Opérateur (et la compagnie d'assurance, si le motif permet la prise en charge par l'assurance) .

Formalités sanitaires

S'il était exigé au moment du départ une **vaccination complète contre une épidémie ou pandémie quelconque et/ou un test négatif, il vous sera demandé de vous conformer à ces exigences. A défaut, vous vous exposerez à une impossibilité de partir en voyage ou de rentrer de voyage, et cela sans pouvoir vous prévaloir d'un quelconque remboursement ou dédommagement. En aucun cas, l'association CLRD et/ou le Tour Operateur ou village de vacances ou croisiériste ne pourraient en être tenus responsables. La législation étant sujette à évolution à tout moment, il vous appartient aussi de vous tenir informé(e) régulièrement des nouvelles dispositions en consultant les sites officiels :**

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/>

ENGAGEMENTS

Cette fiche d'inscription (datée et signée par le-s participant-s) équivaut à un contrat qui engage aussi bien l'association CLRD (sur la base des éléments fournis dans celle-ci et dans le programme joint) que le(s) inscrit(s)

Christiane GRIFFAUT, organisant ce voyage :

- ne signera le contrat de voyage avec Vacances Bleues qu'une fois le minimum d'inscrits atteint , soit 30 personnes pour le présent voyage (dossiers complets)

- conservera les chèques d'acompte qui ne seront encaissés qu'au moment de la signature du contrat avec Vacances Bleues

- adressera à chaque personne inscrite un courrier de confirmation du voyage dès signature du contrat avec Vacances Bleues (courrier envoyé de préférence par courriel ou à défaut par la poste),

- enverra au plus tard courant 2ème quinzaine de novembre 2025 et à chaque personne inscrite, un courrier (de préférence par courriel ou à défaut par la poste) lui demandant le solde à payer (le montant exact, qui dépend de l'effectif final, ne sera connu qu'à ce moment-là)

Si , faute d'un nombre suffisant d'inscrits, le voyage était annulé, une information serait alors donnée à chaque inscrit le plus rapidement possible.

Dans ce cas, les acomptes seraient retournés ou remboursés

Je m'engage à régler mes cotisations d'adhésion à CLRD pour au moins l'année concernée par le ou les voyages auxquels je m'inscris, et au plus tard la veille de mon départ en voyage (attention, le paiement de cette cotisation ouvre droit aux garanties d'assurance, en particulier les garanties d'assurance annulation, qui ne pourront pas être mises en oeuvre en cas de non paiement de la cotisation d'adhésion CLRD de l'année en cours)

Je m'engage à répondre à toute demande émanant de CLRD au sujet de ce voyage. A défaut, je prend le risque d'être exclu(e) du voyage avec toutes les conséquences financières éventuelles.

Je m'engage à payer l'intégralité du prix de ce voyage dont le montant et les modalités sont déterminés en fonction des indications fournies préalablement à mon inscription (programme, prix selon effectif, échéancier,...) et de mon choix d'options (chambre individuelle, etc...)

Je m'engage à respecter les conditions sanitaires imposées éventuellement au moment de mon départ et de mon retour.

Je suis conscient(e) que, dans un contexte d'évolution rapide des prix des carburants et des taxes, les tarifs sont susceptibles d'évoluer jusqu'à 20 jours avant le départ

Je renvoie à l'organisatrice CLRD ce document correctement rempli dans ses parties recto et verso, accompagné de l'acompte et de toutes les pièces demandées .

Fait à

Le :.....

1ère personne : NOM et Prénom.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

2ème personne : NOM et Prénom.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)